



FTAI Aviation finalise l'acquisition de LMCES

September 9, 2024

NEW YORK et MONTRÉAL, 09 sept. 2024 (GLOBE NEWSWIRE) -- FTAI Aviation Ltd. (NASDAQ : FTAI) annonce la conclusion de son acquisition de Lockheed Martin Commercial Engine Solutions (« LMCES »), une installation de maintenance et de réparation de moteurs d'avion de 526 000 pieds carrés située à Montréal, au Québec, auprès de Lockheed Martin Canada. La finalisation de cette acquisition permet de renforcer les activités de maintenance, de réparation et d'échange (MRE) de FTAI Aviation, qui aura ainsi la capacité de fournir des services de maintenance supplémentaires aux compagnies aériennes clientes.

L'intégration des capacités de maintenance de LMCES à celles de FTAI Aviation à l'usine QuickTurn située à Miami, en Floride, permettra à FTAI Aviation d'effectuer jusqu'à 1 350 révisions de modules CFM56 et plus de 500 essais de moteurs par année. Les deux installations seront renommées FTAI Aviation Canada et FTAI Aviation USA.

« La finalisation de l'acquisition de LMCES est une étape majeure qui permettra à FTAI Aviation de devenir le chef de file incontesté de l'industrie en matière de MRE. Nous nous réjouissons de continuer à servir notre clientèle mondiale en fournissant une énergie de haute qualité, flexible et facilement disponible, tout en permettant aux propriétaires et aux exploitants de ligne aérienne d'économiser du temps et de l'argent », a déclaré Joe Adams, chef de la direction de FTAI.

À propos de FTAI Aviation Ltd.

FTAI possède et entretient des moteurs à réaction commerciaux, et se concentre sur la maintenance, la réparation et l'échange (MRE) des moteurs CFM56 et V2500. La gamme de produits exclusifs de FTAI, dont Module Factory et une coentreprise de fabrication de moteurs approuvés par le fabricant de pièces, contribue à simplifier l'entretien des moteurs CFM56 et V2500, à le rendre plus rentable, beaucoup plus rapide et plus écologique. De plus, FTAI possède et loue des avions à réaction, ce qui facilite souvent l'acquisition de moteurs à des prix intéressants. FTAI investit dans des actifs d'aviation et des produits aérospatiaux qui génèrent des flux de trésorerie importants et constants ayant un potentiel de croissance des bénéfices et d'appréciation de l'actif.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995, notamment les attentes concernant la capacité de FTAI d'améliorer davantage ses activités de MRE, sa capacité à offrir des services de maintenance supplémentaires aux compagnies aériennes clientes, les synergies attendues dans l'ensemble des ateliers et la rentabilité. Ces énoncés comprennent des termes (et leurs différentes formes verbales) tels que « perspective », « croire », « s'attendre à », « potentiel », « continuer », « pouvoir », « devoir », « chercher à », « approximativement », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « estimer », « anticiper », « cibler », « projeter », « envisager » ou d'autres termes comparables, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente communication sont fondés sur notre rendement historique ainsi que sur nos estimations, attentes et plans actuels à la lumière des renseignements dont nous disposons présentement. L'inclusion de ces informations prospectives ne doit pas être considérée comme une déclaration de notre part selon laquelle les estimations, attentes ou plans que nous envisageons se réaliseront. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques, incertitudes et hypothèses concernant nos activités, nos résultats financiers, notre situation financière, nos perspectives commerciales, notre stratégie de croissance et nos liquidités. Par conséquent, il existe ou il existera des facteurs décisifs qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent considérablement de ceux indiqués dans ces énoncés, y compris les facteurs de risque énoncés à la rubrique 1A. « Risk Factors » du rapport annuel sur le formulaire 10-K de FTAI pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et dans les rapports trimestriels sur le formulaire 10-Q de FTAI, dans leur version mise à jour par les rapports annuels, trimestriels et autres que FTAI dépose auprès de la SEC.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Alan Andreini
Relations avec les investisseurs
FTAI Aviation Ltd.
(646) 734-9414
aandreini@fortress.com



Source: FTAI Aviation Ltd.